

CQPM 19 | Agent de maintenance en ascenseurs

CQPM

MQ 1989 0019

RNCP 36922

LIEU DE FORMATION | DATE

NICE | Lycée les Eucalyptus | Pôle Formation UIMM SUD - AFPI
Provence
Dates | Nous consulter

Mise à jour le janvier 2024

MÉTIER

L'agent de maintenance en ascenseurs réalise différentes opérations de maintenance visant à assurer l'entretien et le bon fonctionnement d'un parc d'ascenseurs et leur dépannage en cas d'alerte, de défaillance ou de panne. Il intervient dans le cadre d'un contrat de maintenance principalement sur des ascenseurs, et parfois sur des escaliers mécaniques, des trottoirs roulants (horizontaux ou sur plans inclinés dits « travelators »), des monte charges, des sièges monte escalier, des monte-plats, ou des plateformes verticales. Ses interventions s'effectuent sur des composants et leur programmation associée, sur des ensembles mécaniques, hydrauliques, informatiques, et liés à l'EESA (électricité, électronique, électrotechnique, automatismes)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

BDC* : La préparation et la sécurisation d'une intervention de maintenance sur site

- Préparer et organiser une intervention de maintenance
- Effectuer une mise en sécurité de l'environnement et des personnes

BDC* : La maintenance préventive des ascenseurs

- Contrôler et remplacer un sous ensemble d'un ascenseur
- Régler et paramétrer un sous ensemble d'un ascenseur

BDC* : La maintenance corrective sur ascenseurs

- Pré diagnostiquer une défaillance sur un ascenseur
- Dépanner un ascenseur

BDC* : Le conseil client et la communication au sein d'une équipe

- Informer et conseiller le client
- Communiquer au sein d'une équipe

*BDC = Bloc de compétences

DURÉE ET ORGANISATION

Formation en CPF, en contrat de professionnalisation, en contrat d'apprentissage, ou dispositif ProA.

Durée : 12 mois | 455 heures de formation par an. 1 semaine en centre et 3 semaines en entreprise.

Une partie de la formation peut être réalisée en distanciel. Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des prérequis de l'apprenant.

Minimum et maximum stagiaires : 8 à 12

ADMISSION

Public

- Être âgé de 18 minimum
- Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.
- Toute personne souhaitant se former aux métiers de la production industrielle
- Salarié souhaitant valider son expérience

Pré-requis d'entrée en formation

Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat.

Avoir le niveau ou être diplômé en :

- BEP Métiers de l'Electrotechnique
- BEP Maintenance des Systèmes Mécaniques Automatisés BEP Maintenance des Equipements Industriels
- BEP Métiers de la productique mécanique informatisé
- Savoir lire, écrire, compter

Qualités requises : Polyvalence - Capacité à intégrer une équipe - Capacité d'adaptation à l'imprévu - Aptitude au travail manuel - Communication

Modalités Dossier d'inscription, entretien individuel de positionnement, signature d'un contrat.

Délais d'accès Fonction de la date de contrat de travail, CPF validé, date de la convention de formation

Parcours adaptés Adaptation possible du parcours selon les prérequis

Handicap Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (Etude de l'intégration avec le référent handicap du centre)

PROGRAMME

Pratique professionnelle

- Maintenance sur un ascenseur
- Recueillir les informations de fonctionnement auprès d'un agent d'accueil
- Câblage des montages simples
- Sécurisation des chantiers
- Câblage d'une armoire de commande d'automatisme d'un ascenseur

Pendant la période en entreprise : réalisation d'un projet ou de missions en lien avec l'outil de production.

Suivi en entreprise sur la mise en œuvre dans l'entreprise et entraînement sur poste de travail pour le passage du CQPM

Le programme peut être adapté et personnalisé en fonction des besoins des entreprises et des apprenants.

COÛT

Formation gratuite et rémunérée pour le candidat (spécificité fonction du type de contrat)

À partir de 200 € par pers / jour

Prix variable en fonction du nombre de personnes dans le groupe et des résultats des évaluations pré-formatives ou entretien de positionnement personnalisé (sur devis)

VALIDATION

CQPM 19 – Agents de maintenance en ascenseurs

Possibilité de valider uniquement certains blocs de compétences (BDC).

Attestation des acquis de la formation.

Dernière session : 2022 Taux de réussite : 71% (taux de présentation à l'examen 100%)

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel et/ou distanciel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative.

Equipes pédagogique et administrative de nos partenaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

Les candidats sont présentés aux épreuves de la Certification CQPM chargé de maintenance industrielle (CQPM) : n° MQ 1989 0019 délivrée par UNION INDUSTRIES METALLURGIQUES MINIERES (Commission paritaire nationale de l'emploi de la métallurgie) , date d'enregistrement de la certification : 29/09/2022

Les compétences du référentiel de qualification doivent être validées :

- par observations et questionnements en situation réelle ou simulée ou
- par présentation par le candidat de l'activité devant la Commission

POURSUITE D'ÉTUDES & DÉBOUCHÉS

- CQPM 241 Agent de maintenance en portes automatiques
- Titre Professionnel : Technicien de Maintenance Industriel

CONTACT

Muriel BOITEAU

06 07 67 40 79

boiteau@afpiprovence.com

Exemples de métiers : Agent de maintenance en ascenseurs

Taux d'insertion global à 6 mois : 100% **Taux d'insertion métier à 6 mois** : 100% **Taux d'insertion métier à 2 ans** : /